

ENSEMBLE *plus forts*

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 43



SYNDIQUÉ-E à la CGT Finances...

Passaport pour la retraite



...À LA RETRAITE, je continue !

Maquette : Michel-Olivier BERNARD
Décembre 2017 - Ne pas jeter sur la voie publique

RESTER SYNDIQUÉ-E, C'EST RESTER **ACTIF**!

Cher-e Camarade,

Etape importante dans ta vie, tu seras bientôt à la retraite. Pour nombre d'entre nous, ce moment, débarrassé des contraintes professionnelles, est très attendu et synonyme de temps libre et d'activités choisies !

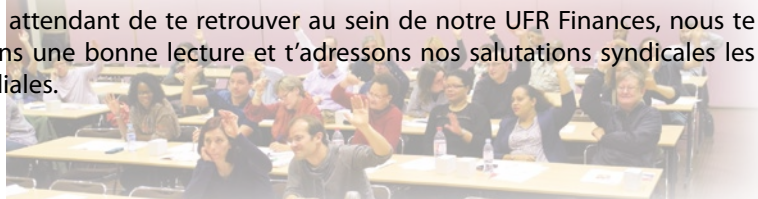
Nous avons rassemblé dans cette brochure quelques éléments pour te convaincre que même, après la cessation d'activité professionnelle, nous avons toujours des revendications à faire avancer.

- ▶ Certaines en commun avec les actifs, pouvoir d'achat des salaires et pensions, protection sociale...
- ▶ Mais aussi d'autres spécifiques, à cette nouvelle période de notre vie :
 - 1) qui restent du domaine professionnel : prestations sociales, suivi médical post professionnel...
 - 2) mais aussi liées à notre territoire de vie : transports, logement, santé, loisirs...

Qui d'autre que la CGT, organisée à tous les niveaux, avec les fédérations professionnelles et les unions locales, départementales peut t'être utile ?

C'est pourquoi, au-delà de la fidélité à ton syndicat, lors de ta retraite, nous t'invitons à y demeurer « **actif** » avec la conviction « **plus forts Ensemble, pour avancer** » dans la solidarité intergénérationnelle et la fraternité.

Aussi, en attendant de te retrouver au sein de notre UFR Finances, nous te souhaitons une bonne lecture et t'adressons nos salutations syndicales les plus cordiales.



L'UFR-CGT Finances (l'Union Fédérale des Retraités Finances), réunit les retraités de toutes les administrations et services du Ministère des Finances : DGFIP, Douane, DGCCRF, Centrale, INSEE, etc., ainsi que les retraités des Etablissements du secteur semi-public relevant de la tutelle de Bercy : Banque de France, Caisse des Dépôts, Banque Publique d'Investissement, Crédit Foncier...

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Guy CARRIERE

IMPRIMÉ PAR RIVET Presse Edition
Limoges

N° DE COMMISSION PARITAIRE :
0319 S 08364

N° ISSN : 2276-1063

UNION FÉDÉRALE DES
RETRAITÉS DES FINANCES CGT
263 rue de Paris

Case 540 - 93514 - Montreuil cedex

TÉL : 01 55 82 76 66

COURRIEL : ufr@cgtfinances.fr

PRIX 0,50 €



SYNDIQUÉ-E

CSG + 1,7 %
GEL des PENSIONS



- ▶ Parce que vieillir doit être le moment de penser à soi et aux autres,
- ▶ Parce que les convictions n'ont pas d'âge,
- ▶ Parce que l'austérité n'épargne pas les retraités,
- ▶ Parce que nous avons des propositions pour sauvegarder et améliorer notre système de santé, nos retraites et pensions.

RESTER SYNDIQUÉ-E,

C'EST AUSSI GARDER LE LIEN
AVEC L'ORGANISATION GRÂCE :

- . A NOTRE JOURNAL « **VIE NOUVELLE FINANCES** »
- . AU MAGAZINE DE L'UCR CGT « **VIE NOUVELLE** »
- . AU JOURNAL MENSUEL CGT « **ENSEMBLE** »



Tél. : 07 84 41 29 02 courriel : ufr@cgtfinances.fr

Contact

Laisse-nous tes coordonnées en nous retournant ce coupon-réponse par mail, par La Poste

Nom : Prénom : Tél. :

Ton adresse mail :

Ton adresse postale :

Une SOCIÉTÉ pour tous les ÂGES

Nous sommes dans une période exceptionnelle, inconnue auparavant :

Dans les 15 années à venir :

1/3 de la population sera en étude ou en formation ;

1/3 sera en activité ;

1/3 en retraite.

Trois ou quatre générations se côtoient aujourd'hui, parmi les 16 millions de retraités avec des besoins différents.

Aujourd'hui, notamment au Ministère des Finances, le nombre de retraités excède celui des actifs.

Cette situation exige une réflexion sur la place des retraités dans la société et dans la CGT.



Loin des caricatures de nantis,
les 16 millions de retraités représentent
un moteur de développement
économique de la société,
soit **au moins 250 milliards d'euros**

injectés dans l'économie ; à cela s'ajoute leur
investissement social dans la vie syndicale,
politique et associative de notre pays.



SYNDIQUÉ-E

À TOUS LES ÂGES

Il existe de réelles convergences d'intérêts et de luttes entre actifs et retraités.

Pour tout ce qui concerne l'emploi, l'évolution des retraites, les salaires, la protection sociale, les droits de tous, actifs et retraités, doivent être préservés, garantis et améliorés. Il en est de même pour tout ce qui touche plus généralement à la vie sociale, culturelle, aux loisirs. C'est en renforçant le lien actifs/retraités, en renforçant la CGT que ces convergences se concrétiseront.

L'augmentation de l'espérance de vie ne doit pas être prétexte à une accélération de la paupérisation des retraités, mais plutôt source de progrès social. Pour cela, nous devons construire un syndicalisme qui agit **pour et avec les retraités**.

Il n'y a jamais eu autant de richesse en France et dans le monde sauf pour les salariés et les retraités qui subissent une régression sociale continue.

**Construire une société pour
tous les âges, c'est possible :**

les moyens existent !

SYNDIQUÉ-E

Offensifs

et

DÉTERMINÉS



(extraits de l'appel de la Conférence de
La Rochelle, novembre 2016)

L'Union Fédérale des retraités CGT des Finances (Bercy et Etablissements semi-publics économiques et financiers) revendique :

Retraites, pouvoir d'achat

► L'indexation des pensions sur l'évolution des salaires, le retour de la péréquation, le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et la revalorisation des pensions au 1^{er} janvier de chaque année.

Protection sociale

► Le droit à la santé pour tous est un droit fondamental, les dépenses de santé sont une priorité. Notre pays en a les moyens ! L'UFR revendique une sécurité sociale prenant en charge 100 % des dépenses de santé (et non le transfert actuel vers les mutuelles), incluant la prise en charge de la perte d'autonomie, la suppression de la CASA (contribution additionnelle à la solidarité à l'autonomie).

Droits sociaux

► À Bercy, comme dans les établissements semi-publics, les budgets attribués à l'action sociale ne cessent de se réduire alors que les besoins ne cessent de grandir. La CGT exige que la dotation sociale représente 3 % de la masse salariale des actifs et 3% du volume des pensions de retraite.

OFFENSIFS DÉTERMINÉS



Santé, suivi médical post-professionnel, logement, aide ou maintien à domicile, accès aux restaurants administratifs, aides financières et juridiques, loisirs, culture...

En partant des besoins humains et sociaux, l'**UFR** exige :

- le renforcement du financement, par le Ministère et/ou les établissements du secteur ;
- la participation des retraités dans toutes les instances de l'action sociale et à tous les niveaux !

Plus proches des retraité-es

► L'UFR a décidé de mieux structurer son activité dans chaque département afin d'être, avec les USR-CGT (Unions Syndicales des Retraités CGT), encore plus en phase avec les préoccupations et les revendications des retraités et d'organiser des actions de formation et de lutte.

► Les plus grandes conquêtes sociales ont été gagnées quand le mouvement syndical était fort et uni. L'UFR s'engage à créer toutes les conditions d'unité et donc d'efficacité avec l'ensemble des organisations syndicales de retraités des Finances.

Ensemble, avec les actifs, l'UFR défend le Code des pensions et les dispositions du statut général de la Fonction publique.

Présents partout, pour construire ensemble, maintenant et demain, un monde de justice sociale pour lequel nous luttons.

SYNDIQUÉ-E

Les RETRAITES dans le VISEUR

Le Code du travail n'est pas la seule réforme imaginée par ce gouvernement pour s'attaquer aux droits des salariés. Il souhaite la fin des régimes spéciaux de retraite, ce qui signifie pour des fonctionnaires comme nous, la fin du code des pensions. Il prétend instaurer un régime unique où « un euro de cotisation donne le même droit à tous ». A mots couverts, il parle d'aller vers un système dit de « comptes notionnels ».

Évidemment, le gouvernement indique que la réforme se fera progressivement, et qu'il n'y aura pas, durant le quinquennat, de modification de la date légale de départ en retraite.

Ce projet de réforme répond aux attentes du patronat.

8

La CGT revendique un système de retraite solidaire fondé sur la répartition et financé à hauteur des besoins. Elle porte le maintien des régimes spéciaux de retraite qui prend en compte les spécificités de certains métiers et de certaines carrières et du code des pensions qui est un élément essentiel de notre statut.



Actifs & retraités
Ensemble